

réelle, les oscillations du change sont très limitées; elles ne peuvent dépasser les frais d'envoi de métaux précieux du pays débiteur dans les pays créanciers. Le point de perte du change ou l'on est amené à envoyer des métaux précieux en dehors est ce que l'on appelle le *gold point*, le point d'or.

" Dans ces circonstances, le taux de l'escompte s'élève habituellement dans les pays débiteurs, les commerçants importateurs sont amenés par cette circonstance à restreindre leurs affaires, les commerçants exportateurs sont induits, au contraire, à les augmenter, par la légère prime dont jouit, à l'intérieur, le papier sur l'étranger; les capitalistes du dehors sont enclins à apporter des capitaux dans le pays par la hausse du taux de l'escompte et, d'une façon générale, par la hausse du taux de l'intérêt qui, d'ordinaire, suit la première; les nationaux qui détiennent des valeurs mobilières étrangères sont sollicités à en vendre une partie par l'écart qui tend à s'établir entre les cours de ces valeurs sur les marchés du dehors et sur les marchés du dedans. Bref, par tout cet ensemble de causes, l'équilibre se rétablit bientôt, quasi automatiquement et, après quelques légères fluctuations du change dans des proportions de $\frac{1}{2}$ à 1 p. c. et quelques semaines de tension de l'escompte et du taux des prêts à court terme de toutes sortes, les exportations d'or cessent; la compensation se rétablit entre les sommes à payer à l'extérieur et les sommes à recevoir de l'extérieur; le change revient au pair et ne s'en écarte plus que dans des proportions les plus faibles."

Ainsi, le pair du change sterling au Canada est \$4.86 $\frac{3}{4}$ pour un louis sterling, ou, exprimé avec la formule un peu obscure qui est employée ici, 9 $\frac{1}{2}$ p. c. Chaque fois que nous avons à remettre en Angleterre plus que nous n'avons à en recevoir, le taux du change monte à 9 $\frac{3}{4}$, 9 $\frac{3}{8}$, 9 $\frac{1}{2}$ c., etc., jusqu'à ce qu'il devienne moins coûteux de payer les frais de l'envoi de l'or en Angleterre. Chaque fois, au contraire, que l'Angleterre nous doit, par les échanges commerciaux ou financiers, plus que nous ne lui devons, le taux descend au-dessous de 9 $\frac{1}{2}$; on l'a vu l'été dernier à 6.

Nous avons déjà expliqué, il y a peut-être trop longtemps, la signification de ces expressions: 9 $\frac{1}{2}$ de prime etc. Nos financiers ont adopté pour le calcul du change, la relation entre la piastre ou dollar or et l'ancien louis de Halifax qui valait au juste \$4.44.44/100 et la relation

actuelle entre la piastre, et le louis sterling est indiquée par le pour cent de plus que la relation avec le louis de Halifax. Ainsi, le change sterling à 1. de prime donnerait au louis sterling la valeur de \$4.44.44/100 plus 1 p. c. soit \$4.48.88/100; 2 de prime donnerait \$4.53.33/100; 4 de prime équivaudrait \$4.62.22/100; 8 de prime vaudrait \$4.80; 9 de prime, \$4.84.44/100; 9 $\frac{1}{2}$ par conséquent, représente, en monnaie usuelle \$4.86 $\frac{3}{4}$.

Le change sterling à New-York est toujours coté en piastres et centins.

LE PROBLÈME DU SUCRE DE BETTERAVE

Pendant la première discussion du tarif par le comité Wilson, à Washington, M. H. I. Oxnard, président de l'Association Américaine du sucre de betterave, se présenta devant le comité. Il exposa que le sucre avait droit à beaucoup de protection, comme étant un produit agricole exceptionnel et protesta contre le rôle politique que les partis font jouer à cette denrée. Il est impossible de nier la proposition que "rien n'est aussi préjudiciable à la prospérité d'un pays que l'absence d'une politique nationale permanente de laquelle dépendent dans une si grande mesure le développement et le succès, ou le retard et la dépréciation des intérêts de la grande industrie." Le paiement des primes au sucre indigène, exposait M. Oxnard, forme un programme nouveau qui, dans l'intention du Congrès, devait être continué en pratique jusqu'en 1905; et il citait à l'appui de cette prétention les délibérations des deux chambres du congrès.

Avant l'adoption du système de primes, l'opinion publique était que les droits protecteurs très élevés imposés sur le sucre n'avaient pas stimulé la production du sucre de canne, autant qu'on y comptait. D'un autre côté, on a constaté que, sous le système des primes, l'industrie du sucre de betteraves fait de rapides progrès dans le pays. En 1880, il en a été produit 357 tonnes et en 1893 environ 25,000 tonnes. En 1881, la Louisiane produisait 121,800 tonnes de sucre de canne et en 1891, 215,844 tonnes, on ne saurait mieux justifier cette nouvelle politique que l'a fait M. Evarts, dans un de ses discours au sénat:

"Je pose en principe, dit-il, que le pays n'entend pas être appelé à donner des primes à la production agricole; nous n'offrons pas des

primes à la culture de la betterave au détriment des autres produits agricoles, ni à la culture du Sorgho au détriment de celle du maïs, ni à celle d'aucun produit du sol au détriment de toutes les céréales. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de favoriser, d'encourager, de renforcer une industrie manufacturière, et une industrie manufacturière dont la matière première est le produit de notre sol, tout aussi bien que le fer, le plomb ou toute autre matière première. On ne peut donc pas dire qu'il y ait aucun favoritisme dans la prime à la canne à sucre, au sorgho ou à la betterave, si ce n'est qu'il est de de l'intérêt du pays que notre sucre soit produit par nos champs, en employant la science, le génie, l'invention et le travail de nos concitoyens."

Dans une étude de longue haleine communiquée à la presse de New-York sur l'importance pour les États-Unis de l'industrie du sucre de betterave, M. Gerrit Smith Glenn arrive aux conclusions suivantes:

1o Qu'il y a aux États-Unis au moment actuel un marché pour le sucre qui peut consommer la production d'au moins 1,200,000 acres de terre; que la consommation du sucre par tête augmente rapidement ce qui, avec l'accroissement considérable de notre population, crée et assure une augmentation constante de la demande, témoin, le fait que nos importations de 1891 ont dépassé celles de 1889 de plus de 500,000 tonnes.

2o Que la production du sucre de betterave augmente plus rapidement que celle du sucre de canne.

3o Que la production aux États-Unis du sucre de betterave avec bénéfice a été clairement démontrée et est, par conséquent, sortie du domaine de l'hypothèse.

4o Que la culture de la betterave à sucre, une fois comprise, est simple et n'exige pas de travailleurs spécialistes.

5o Que l'on peut expédier directement la betterave du champ de culture à l'usine, sans autre préparation ni magasinage.

6o Que la culture de la betterave n'exige pas du cultivateur l'immobilisation d'un capital considérable.

7o Que la culture de la betterave emploie un outillage simple et peu dispendieux, si on le compare à celui qu'emploie la production du blé.

8o Que le sol où a été cultivée la betterave reste dans un état très favorable pour une récolte d'un autre genre.